

SPÉCIAL COVID : LES BONNES PRATIQUES DE L'ÉTÉ 2021

A L'ACCUEIL

1 personne par réceptionniste
Munissez-vous de votre propre stylo
Respect des distances de 1m selon le protocole
Se laver les mains en entrant dans chaque partie commune
Privilégiez le paiement par carte bancaire



EPICERIE/BOISSONS ET GLACES

Ne touchez que les produits alimentaires que vous achetez.
Ne touchez pas le congélateur des glaces, nous vous servons.
Service de bar sur la terrasse de la réception : quelques tables seront à disposition, en respectant les distances réglementaires. Ne pas les déplacer.

DOCUMENTATIONS TOURISTIQUES

Sur demande uniquement
Consultez en priorité le site de l'ADT pour éviter les manipulations et les contacts:
<https://www.tourisme-tarnetgaronne.fr/>

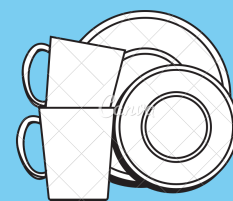


INSTALLATION SUR LES EMPLACEMENTS

Installez-vous sur le milieu de la parcelle. Ne changez pas d'emplacement sans le signaler

INSTALLATION DANS LES LOCATIFS

Les couettes et couvertures ne sont pas fournies, il convient donc d'apporter votre propre linge de lit. Vous trouverez la vaisselle sur la table et réaliserez l'inventaire vous-même. Vous signalez dans l'heure suivante s'il y a un manque ou un défaut. Le locatif devra être quitté au plus tard à 10h le jour du départ, pour permettre un nettoyage et une désinfection approfondis avant l'arrivée du client suivant. Nous vous demanderons de votre côté de le rendre en parfait état de propreté (alèses jetées, ménage, poubelles, vaisselle sur la table).



SERVICES ET ACTIVITÉS



PISCINE : ouverte de 10h à 20h, uniquement pour les baigneurs, voir consignes de l'ARS
SALLE TV de 8h à 20h : vous pouvez apporter votre propre chaise et respectez les distances. Nombre de personnes maximum en même temps dans la salle : 10
DISTRIBUTEUR DE BOISSONS: accessible dans la salle tv
BARBECUE : à utiliser 1 sur 2 pour respecter les distances de sécurité
CLUB ENFANT annulé AIRE DE JEUX ouverte avec produit à disposition à l'accueil
PETANQUE: autorisée avec le respect des règles sanitaires
Respect des distances et gestes protecteurs sur les bancs dans le camping.
SOIREES MUSICALES : Dans l'attente de nouvelles consignes sanitaires, elles sont suspendues.



SANITAIRES

Suivre le protocole de circulation établi à l'entrée des sanitaires
Lavage des mains obligatoire en entrant et en sortant
Respecter les distances de 1m
Ne pas utiliser les éviers et bacs à linge fermés par scotch orange
Pas d'enfants seuls si non capables de respecter les procédures
Merci de respecter le temps de fermeture chaque matin pour le nettoyage des blocs sanitaires conformément au protocole sanitaire table).



TOUS LES LIEUX COLLECTIFS SERONT DESINFECTES 4 FOIS PAR JOUR AU MINIMUM

COVID 19- PRÉCONISATIONS DE L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ

RESPECT DES CONSIGNES ET RECOMMANDATIONS SANITAIRES DES PISCINES

LIMITATION DE LA FREQUENTATION DE L'ETABLISSEMENT

Seuls les baigneurs peuvent pénétrer dans l'enceinte de la piscine, à l'exception des accompagnateurs d'enfants en bas âge ou de personnes atteintes de handicaps.

20 Personnes maximum seront acceptées en même temps dans le grand bassin.

4 enfants maximum seront acceptés en même temps dans la pataugeoire

Accès interdit aux personnes présentant des signes respiratoires ou digestifs

APPLICATION DES GESTES BARRIÈRES ET DES RÈGLES DE DISTANCIATION PHYSIQUE

Respecter les gestes barrières et les mesures de distanciation physique, tout au long du parcours du baigneur, de son arrivée jusqu'à sa sortie de l'établissement.

Se laver les mains en entrant dans le sas d'entrée

Respecter la signalétique au sol matérialisant un espace d'au moins un mètre (voire deux mètres si possible) entre chaque usager dans le hall d'entrée (en cas de file d'attente devant la douche ou les toilettes) et dans les zones de déchaussage

Respecter la signalétique au sol indiquant le sens de circulation en vue de restreindre le croisement des usagers

Les baigneurs hors de l'eau respectent les gestes protecteurs (éternuer, tousser dans son coude et réaliser un lavage des mains et des avant-bras jusqu'aux coudes à l'eau et au savon immédiatement après

A l'exception du bonnet de bain et des lunettes de protection, il est interdit aux baigneurs d'apporter du matériel extérieur (flotteurs, brassards, bouées, frites, palmes, etc).

L'usage des sèche-cheveux personnels et collectifs est interdit

Les jeux de ballon sont interdits

Les transats sont mis à disposition selon les mises à jour du protocole. Vous pourrez stationner autour de la piscine, dans l'herbe, sur votre propre matériel (serviette, chaise- longue)

ACTIVITES INTERDITES

Hormis les interventions de secours à personne, il apparaît nécessaire d'interdire toute activité obligeant des contacts directs entre personnes ou ne permettant pas de garantir la distanciation entre individu.